2012/4203 - Dénomination de la halle d'athlétisme de la Duchère : "Halle d'athlétisme Stéphane Diagana" (Direction des Sports) (BMO du 09/01/2012, p. 0110)

Rapporteur: M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme REYNAUD Blandine : Monsieur le Maire, chers Collègues, vous nous proposez ce soir de donner le nom de l'athlète aveyronnais Stéphane Diagana à la halle d'athlétisme de la Duchère. Nous n'allons pas revenir sur la question habituelle de savoir s'il faut donner le nom d'une personne encore vivante à un bâtiment...

Stéphane Diagana est un spécialiste reconnu du 400 mètres haies et son engagement en faveur de la lutte antidopage est important et constant. Il porte donc un certain nombre de valeurs auxquelles nous adhérons totalement.

Peut-être aurait-on pu proposer le nom d'un athlète lyonnais, comme Pierre Quinon, perchiste qui nous a quittés l'été dernier à 49 ans ou une femme, qui elle est toujours de ce monde, Annette Sergent, même si elle court en extérieur. Et je pourrais en citer d'autres...

Mais c'est votre choix et nous le voterons eu égard à ce que je viens de dire à propos de Stéphane Diagana que nous admirons tous.

Je voudrais quand même, Monsieur l'Adjoint, revenir sur la halle d'athlétisme en elle-même. Une pleine page lui était d'ailleurs consacrée dans le Progrès de samedi. Ce sera sans doute un beau bâtiment (pour 21 M€ HT, c'est préférable !) que vous présentez comme l'investissement du mandat pour la Ville.

C'est effectivement un investissement important qui, il faut le rappeler, est largement partagé par les autres Collectivités (Région 6 M€, Département 3 M€) et l'Etat (3 M€ via l'ANRU et le CNDS). Finalement, la note pour la Ville s'élèverait plutôt à 9 M€ HT.

Il est vrai que le coût aurait pu être encore plus important pour les Lyonnais si l'aide de la Région n'avait pas été votée le 16 décembre dernier. Heureusement, face à une majorité de gauche plurielle divisée, le Groupe de l'Union de la Droite et du Centre a permis par son vote positif l'octroi de cette subvention.

En mai dernier, en réponse à mes interrogations sur l'occupation de la halle, vous m'aviez dit qu'elle accueillerait le Rhône-Alpes Elite Athlétisme qui, je vous cite, « recueille les 20 meilleurs athlètes rhônalpins ». Pouvez-vous nous le confirmer aujourd'hui ?

Vous m'aviez également affirmé qu'un grand club d'agglomération devrait voir le jour et pourrait s'installer dans cette halle. Là aussi, pouvez-vous nous en dire plus ?

Quelle est d'ailleurs précisément la position du Comité d'Athlétisme du Rhône sur ce dossier ?

Enfin, si cette halle permettra de résoudre la question de l'entrainement durant la période hivernale, quid du reste de l'année et des équipements extérieurs pour l'athlétisme ?

En octobre 2009, la rénovation de la piste du stade de Balmont était déjà envisagée : pouvez-vous nous préciser si cette rénovation sera enfin réalisée prochainement ?

J'espère que vous pourrez nous donner quelques éléments de réponse. Je vous remercie.

M. GIORDANO Alain, Maire du 9^e arrondissement : Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint aux Sports, chers Collègues, juste quelques mots sur un dossier qui a fait -et c'est bien normal- l'unanimité en Conseil d'arrondissement. Il est vrai, un peu moins, comme l'a dit Blandine Reynaud, au niveau de la Région et je l'ai regretté mais il faudrait un peu plus que mes deux minutes d'intervention pour essayer de trouver une explication à ces votes. Peut-être que certains sont allergiques au mot stade, tout simplement, ou peut-être qu'ils n'ont pas eu l'optimisme de volonté dont vous parliez tout à l'heure, Monsieur le Maire, dans vos vœux en citant le philosophe Alain.

En tout cas, en ce qui concerne ce dossier, il est vrai surtout qu'accueillir dans son arrondissement la plus belle halle d'athlétisme du quart Sud Est de la France est un immense privilège, une aubaine et un atout pour le quartier de la Duchère. A ce sujet, j'ai deux choses à dire :

- Il s'agit d'un équipement que j'ai suivi de près avec mes collègues de la Commission d'Appel d'Offres et c'est un modèle en matière de développement durable. On a parlé tout à l'heure de photovoltaïque nécessaire et là, nous avons 1 000 m² de photovoltaïque, nous avons une isolation thermique efficace et très importante et nous avons un chauffage biomasse, ce qui est une constante à la Duchère.
- Mais surtout, c'est un équipement tourné sur le quartier avec l'arrivée prochaine d'une section athlétisme à la Duchère (c'est très important pour les jeunes du quartier). Idem pour les classes sportives mises en place au collège Schölcher ou à la Martinière.

Pour résumer, imaginons le bonheur d'un jeune de la Duchère s'entraînant à côté de Térésa Nzola ou de notre vice-champion du monde Christophe Lemaitre ou conseillé même par Stéphane Diagana dont, je le rappelle, le nom a été plébiscité par le Conseil de quartier de la Duchère.

Donc un effet accélérateur pour la promotion de l'athlétisme à Lyon et également pour l'attractivité du quartier de la Duchère. C'est un excellent dossier et c'est le moins que je puisse dire, Monsieur le Maire.

M. SECHERESSE Jean-Yves : Monsieur le Maire, chers Collègues, cher Thierry Braillard, quelques mots sur ce rapport qui ne peut que nous réjouir, vous l'imaginez bien. Je ne vais pas reprendre les arguments que de façon excellente le Maire du 9^e vient de nous indiquer. Je sais la manière dont il s'est battu pour cette halle d'athlétisme avec l'essentiel de son équipe d'arrondissement et notamment, son Adjoint aux Sports.

Cette halle s'intègre dans un projet urbain d'envergure, elle va également s'insérer d'ici quelque temps dans un projet sportif magnifique car je crois savoir, Monsieur Braillard, qu'avec la Fédération Française d'Athlétisme, de nombreux clubs et des scolaires vont fréquenter la Halle en question, la guerre des créneaux et c'est plutôt bon signe, n'étant pas loin de se déclarer. Comme dirait l'autre, il s'agit de problèmes de riches.

Après l'intervention de M. Giordano, en complément, je voudrais saluer votre choix, Monsieur Braillard, de donner à cette installation majeure et, faut-il le répéter, rare pour la Fédération Française d'Athlétisme, le nom de Stéphane Diagana, l'athlète aveyronnais, avezvous dit Madame Reynaud, regrettant que Diagana ne soit pas Lyonnais. Sachez, Madame, et cela ne peut qu'aggraver son cas, si je vous comprends bien, en vous précisant par ailleurs qu'il est né à Sainte-Afrique, ce qui vous l'avouerez n'est pas un bon point pour lui.

Donc, s'il est un athlète qui symbolise à la perfection la performance, l'éthique et la popularité, c'est bien Stéphane Diagana. Parmi nos grands noms de l'athlétisme français, celui de Diagana s'imposait. Je voudrais donc remercier ceux qui l'ont soufflé à l'Adjoint aux Sports, je veux bien sûr parler du Conseil de quartier de la Duchère.

Notre champion du monde d'Athènes représente donc à la perfection par son parcours, son palmarès, ses choix éthiques -il est membre, comme cela a été dit, du Comité des sportifs de l'Agence mondiale antidopage- mais aussi son engagement dans le mouvement sportif et sa reconversion, ce que nous apprécions dans le sport et en particulier dans l'athlétisme.

Stéphane Diagana a toujours porté avec honneur les couleurs de son sport. Les Français apprécient beaucoup aujourd'hui le consultant de France Télévision qui nous aide à mieux comprendre les grands événements liés à l'athlétisme. Pour la Ville de Lyon et le sport lyonnais, c'est une chance de compter sur l'appui d'une personnalité aussi importante. Pour l'Athlétisme et sa fédération, c'est décisif de pouvoir disposer d'un tel équipement en région, c'est également un point important qu'il puisse porter le nom de Stéphane Diagana.

Monsieur Braillard, permettez-moi au nom des élus socialistes, de vous féliciter de la conduite de ce dossier et d'avoir permis que cette Halle qui va être chère aux duchérois, porte le nom de Stéphane Diagana, même si, çà et là, on s'est opposé à son financement et parfois pour certains, au choix du nom même de Stéphane Diagana.

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint: Je voudrais tout d'abord remercier Alain Giordano qui, c'est vrai, depuis le début, s'est énormément battu pour que cet équipement soit livré dans les temps, et je sais qu'il est très attaché au fait que les jeunes duchérois aient un véritable accès à cet équipement. Je remercie aussi Jean-Yves Sécheresse pour les bons mots qu'il a pu tenir notamment sur Stéphane Diagana. Donc, je ne reviendrai pas, sauf à dire à Mme Reynaud qu'on pourrait bien sûr citer d'autres noms mais qu'à un moment donné, la politique c'est aussi faire des choix. On avait fait ce choix-là, sachez que le nom de Pierre Quinon n'était pas proposé à l'époque parce quand le choix a été fait, malheureusement il n'était pas décédé...

(Rires.)

... enfin heureusement! Je pense très sincèrement que c'est un suicide, et rien que pour cela il y a des rires qui, même si j'ai dit un mot malheureux, je crois que l'événement est assez malheureux pour ne pas qu'on en rigole car c'était un grand champion. Sachez simplement que lorsque nous avons décidé du choix, il n'était pas encore décédé et que s'il l'avait été, on aurait pu le proposer car il est vrai que Pierre Quinon a fait toutes ses armes à Lyon avant de partir ensuite, notamment dans le Sud à Bormes les Mimosas.

En réponse à votre question, deux choses. Tout d'abord on nous avait dit au départ -mais c'est vrai que là vous avez pris la forme interrogative, je la préfère- que cette salle ne serait pas remplie, et d'aucuns allant voir de-ci-de-là quelques journalistes bien intentionnés pour leur dire que cette halle ne serait pas remplie. Je dois dire qu'après une réunion de travail il y a trois jours avec le Comité départemental du Rhône et la Ligue régionale d'athlétisme, cette salle sera durant la semaine, de 9 à 22 heures, tout le temps occupée et les week ends aussi, par des compétitions sachant que, comme l'a dit M. Giordano, c'est le plus bel équipement du Sud-Est. Imaginez que d'autres comités départementaux du Sud Est ont déjà pré-réservé l'équipement pour venir organiser leurs compétitions, donc pour venir à Lyon et à la Duchère et cela, on peut s'en satisfaire.

Je voudrais vous rassurer aussi, comme on vous l'a dit il y aura bien un club résidants à côté du Comité départemental et de la Ligue régionale qui aura une section duchéroise, car on veut vraiment que les habitants et les jeunes de la Duchère puissent s'initier à l'athlétisme et pouvoir pratiquer ce magnifique sport, comme l'a dit encore le maire du 9^e

arrondissement, aux côtés de grands champions qui seront là aussi, comme Christophe Lemaître ou Térésa Nzola, et bien d'autres.

Et puis enfin, je ne peux pas m'empêcher d'être un peu taquin et polémique, vous m'en excuserez, quand vous dites oui, mais quid des équipements extérieurs ? C'est vrai que dans le même temps nous allons refaire la piste d'athlétisme du stade Balmont, ainsi il y aura une vraie unité de situation entre la halle d'athlétisme Stéphane Diagana et le stade Balmont.

Maintenant il y a un très bel équipement mais qui est complètement sous-utilisé, c'est l'équipement du stade d'athlétisme de Parilly, parce que le Conseil général qui en est le propriétaire ne veut pas l'éclairer, ne veut pas que les clubs l'utilisent. On a beaucoup de difficultés par exemple pour que Mélina Robert Michon, une athlète qui prépare les Jeux Olympiques, puisse les préparer dans de bonnes conditions car on estime que créer un lieu pour les jets de disques -puisqu'elle est discobole-et bien cela coûte trop cher au Conseil général et donc, il n'y a aucun effort de fait.

Madame Reynaud, je sais que vous avez dans votre groupe quelques personnes qui fréquentent de temps en temps le Président du Conseil général, je profite de votre intervention pour lui suggérer de faire un bel investissement au stade de Parilly qui le mérite car c'est un bel équipement sous-exploité.

Voilà, Monsieur le Maire, quelques observations que je voulais donner sur cette halle d'athlétisme Stéphane Diagana. Une chose aussi pour satisfaire notre collègue M. Arrue, le Championnat de France universitaire aura lieu cet hiver à Lyon, mon cher Collègue, à la Halle d'athlétisme.

M. LE MAIRE: Je me félicite qu'au Conseil municipal de Lyon tout le monde soit pour ce bel équipement qui, si aucun de nos collègues n'avait suivi à la Région, n'aurait pas vu le jour. Donc, c'est mieux lorsqu'ils voient le jour que si, effectivement, ils ne le voient pas. Ensuite on s'étonne qu'on puisse avoir des jugements un peu sévères sur telle ou telle action politique. Evidemment lorsque chaque fois elle vise à faire en sorte qu'il y ait moins de subventions pour des équipements aussi importants à la fois pour la Ville, pour l'agglomération et pour les quartiers, forcément cela ne prédispose pas d'attitudes extrêmement positives.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)